



CHANT LYRIQUE

NOUVELLES DEMANDES D'INSCRIPTION 2024-2025

MODALITES D'ADMISSION

Inscriptions en ligne **du 3 juin 18h au 17 juin inclus.**

Conditions d'âge : à partir de 16 ans pour le cycle Découverte, à partir de 18 ans pour le cycle Exploration, pour les 18-28 ans pour le CPES (Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur).

Convocation aux auditions envoyée par mail **courant juillet.**

Les auditions auront lieu **entre le 4 et le 7 septembre.** Chaque candidat devra se présenter 10 minutes avant son horaire de passage.

Mercredi 4 septembre à partir de 10h : répétition avec le chef de chant

Durée : 15 minutes.

Le candidat devra venir muni de sa partition.

Jeudi 5 septembre : épreuve d'admissibilité en chant lyrique

Pour les niveaux hors CPES : un air ou une mélodie au choix (tous styles confondus)

Pour le niveau CPES :

- programme de 10 minutes maximum comprenant un air et une mélodie ou lied (tous styles confondus)
- formation musicale : test de niveau ou exemption si le candidat fournit un justificatif de l'obtention de l'UV FM niveau CEM
- Entretien de 5 minutes sur le projet et les attentes du candidat

Samedi 7 septembre : uniquement pour les candidats admissibles (hors CPES)

- Stage avec 2 professeurs de chant + travail de diction + test de formation musicale
- Entretien individuel de 10 minutes environ

Prévoir d'être disponible sur toute la journée

Les candidats admissibles en CPES suivront un stage de 4 semaines avant l'épreuve d'admission **le 16 octobre.** Contenu de l'épreuve en octobre :

- Un programme de 15 minutes comprenant un air, une mélodie, un lied et un oratorio ou une cantate (trois langues minimum dont une en français). L'une des quatre œuvres devra être d'esthétique contemporaine
- Un entretien de 10 minutes maximum



**CONSERVATOIRE
DE BORDEAUX
JACQUES THIBAUD**

Résultats

Les résultats pour l'admissibilité seront publiés sur notre site internet **vendredi 6 septembre à 17h.**

Les résultats pour l'admission définitive (avec l'affectation dans les ensembles vocaux) seront publiés sur notre site internet **lundi 9 septembre à 17h.**

Les résultats d'admission définitive en CPES seront affichés dans le hall du conservatoire le lendemain de l'épreuve (le 17 octobre).

Lien vers la page des résultats : [Inscriptions | Conservatoire de Bordeaux](#)

Emploi du temps pour les admis

La transmission des emplois du temps se fera lors de la réunion de rentrée Chant, **mardi 10 septembre 18h-20h.**

Début des cours : **semaine du 16 septembre pour tous, et à partir du 12 septembre pour les CPES.**

Inscription administrative

Les droits d'inscription seront à régler entre octobre et décembre.

[Droits inscription 2024-2025.pdf \(bordeaux.fr\)](#)